

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

Séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le mardi 17 avril 2018, à la Salle de Conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, dans la Ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la préfète Chantal Lamarche.

Sont présents :

Monsieur Gaétan Guindon
Madame Francine Fortin
Monsieur Alain Fortin

Maire de la municipalité de Denholm
Mairesse de la Ville de Maniwaki
Maire de la municipalité de Montcerf-Lytton

Sont aussi présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Lynn Kearney, directrice générale et madame Véronique Denis, directrice générale adjointe et greffière.

Des journalistes sont également présents.

Ouverture de la séance par le préfet

Madame la préfète déclare la séance ouverte à 17 h 51 et aborde ensuite l'ordre du jour.

2017-CA-091

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-017

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 17 avril 2018

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance du comité administratif de la MRCVG du 17 avril 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-092

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-018

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mars 2018

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Gaétan Guindon, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance du comité administratif de la MRCVG du 20 mars 2018, soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-CA-093

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-019

Octroi de financement – 1 500 \$ à même le fonds SPED - Dossier 18-042, sous conditions

Monsieur le conseiller Alain Fortin, appuyé par Madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 1 500 \$, à même le fonds SPED au dossier 18-042, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 9 avril 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-094

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-020

Octroi de financement – 2 000 \$ à même le fonds Jeunes Promoteurs et 1 000 \$ à même le fonds SPED – Dossier 18-008, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 2 000 \$, à même le fonds Jeunes Promoteurs, au dossier 18-008, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 9 avril 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-095

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-021

Octroi de financement – 40 000 \$ à même le fonds le FLI – Dossier 17-142, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d'allouer un montant de 40 000 \$, à même le fonds local d'investissements, au dossier 17-142, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l'occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 9 avril 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-096

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-022

Octroi de financement – 5 000 \$ à même le fonds Émergence – Dossier 17-148, sous conditions

Monsieur le conseiller Gaétan Guindon, appuyé par madame la conseillère Francine Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 5 000 \$, à même le fonds Émergence, au dossier 17-148, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 9 avril 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-097

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-023

Octroi de financement – 15 000 \$ à même le fonds le fonds SPED et 100 000 \$ à même le fonds FLI – Dossier 18-009, sous conditions

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu d’allouer un montant de 15 000 \$, à même le fonds SPED, ainsi qu’un montant de 100 000 \$ à même le fonds local d’investissement, au dossier 18-009, sous conditions, tel que présenté et recommandé à l’occasion du comité Plénier du comité administratif tenu le 9 avril 2018.

ADOPTÉE

2017-CA-098

Modifiée par le
PV de correction
du 19 juin 2018
2018-CA-024

Clôture de la séance

Madame la conseillère Francine Fortin, appuyée par monsieur le conseiller Alain Fortin, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 54.

ADOPTÉE

Chantal Lamarche
Préfète

Véronique Denis
Directrice générale adjointe
et greffière